Publié le 1 octobre 2020

L’opération « La Volière » aux petits soins pour le cycle de l’eau

Vertueux, le projet d’extension urbaine d’un quartier de la ville de Saint-Pierre, à La Réunion, doit être livré début 2023. Originalité : la mise en place d’outils de gestion intégrée des eaux pluviales.

« La Volière ». Derrière cette appellation, pas d’oiseaux au rendez-vous mais **une opération d’extension urbaine située à Bois d’Olives, quartier périphérique de la ville de Saint-Pierre** (La Réunion), retenu dans le cadre de la seconde génération du **NPNRU (nouveau programme national de rénovation urbaine)**. Dans un souci de mixité sociale, elle prévoit la réalisation de 68 logements : 50 en PLS (logements aidés intermédiaires) et 18 en LLS (logement locatif social). Aux manettes de ce chantier de plus de 12 millions d’euros, **la Semac (Sem d’aménagement et de construction).** Le projet se veut vertueux en intégrant toutes les liaisons douces nécessaires au tissu urbain existant, en créant des jardins partagés ou encore en développant une architecture privilégiant le bois en façade et en toiture pour limiter l’usage du béton au strict minimum. « Cette opération s’appuie sur une volonté forte de la ville de Saint-Pierre en matière environnementale et de construction durable, développée dans son projet d’Eco-PLU [plan local d’urbanisme] en cours d’adoption », explique **François Outin, directeur du développement et de la maîtrise d’ouvrage de la Semac.**

Démarrage des travaux début 2021

L'originalité de « La Volière » repose sur **l'attention pour respecter et reproduire au plus près les conditions naturelles du cycle de l'eau**. « C'est un axe fort de notre démarche, peu mis en œuvre à La Réunion », précise François Outin. Et d'ajouter : « L'implication forte de la Sem sur ce sujet est apparue comme une évidence à plusieurs titres : l'enjeu hydraulique majeur sur notre territoire, la préservation de la ressource, le maintien de la biodiversité, la maîtrise du bilan carbone de nos opérations, le confort des habitants mais aussi la performance économique de nos programmes en assurant des coûts d'investissement et d'exploitation moins onéreux ». **Concrètement, la Sem a déployé des outils de gestion intégrée des eaux pluviales** (noues, chaussées réservoirs, gestion des eaux pluviales à la parcelle). Objectif : valoriser la conception technique en s'appuyant sur les spécificités du territoire et du terroir offrant des niveaux de perméabilité très importants. La gestion intégrée des eaux pluviales permet ainsi de stocker l'eau dans un lieu ou un ouvrage ayant déjà une première fonction, lui conférant, en plus, la fonction hydraulique sans investissement supplémentaire.

Grâce à son expertise, renforcée par la mobilisation d'un assistant à maîtrise d'ouvrage spécialisé sur le sujet (Elleny), **la Semac réfléchit déjà à systématiser la démarche** dans toutes ses autres opérations. En attendant, l'appel d'offres de « La Volière » sera lancé début octobre. Les travaux doivent démarrer début 2021 pour une livraison prévue au premier semestre 2023.